

Yuriko Backes et Lex Delles visitent le port de Mertert, suite à l'incident sur la Moselle allemande et confirment la mobilisation du gouvernement pour soutenir les entreprises impactées (17.12.2024)

Communiqué par : ministère de l'Économie / ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Ce mardi 17 décembre, la ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes, et le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, se sont rendus au port de Mertert pour rencontrer les exploitants portuaires, discuter des conséquences de l'incident survenu le 8 décembre à l'écluse de Müden sur la Moselle allemande et réfléchir ensemble à la meilleure façon d'accompagner le Port de Mertert et les entreprises impactées.

Cet incident, impliquant la collision d'une péniche avec la porte aval de l'écluse de Müden, a causé des dommages majeurs, entraînant l'interruption totale de la navigation sur la Moselle. Les autorités allemandes, en charge des opérations, estiment que les travaux de réparation devraient se terminer d'ici la fin mars 2025.

Face à cette situation exceptionnelle, le gouvernement luxembourgeois analyse plusieurs mesures permettant d'atténuer l'impact sur les entreprises concernées et maintenir les chaînes de production opérationnelles, notamment par l'adaptation des règles pour les transports routiers. La mise en place du chômage partiel pour cas de force majeure a d'ores et déjà été formellement établie lors du Comité de conjoncture qui s'est tenu hier et pour lequel 3 demandes ont été reçues et considérées comme éligibles.

Les ministres ont réaffirmé leur volonté de tout mettre en œuvre pour minimiser les conséquences économiques de cette interruption de la navigation et maintenir la compétitivité des entreprises luxembourgeoises.

Il convient de noter que, depuis le lundi 16 décembre, les premiers bateaux ont pu franchir avec succès l'écluse de Müden à l'aide des batardeaux de secours, c'est-à-dire des barrages provisoires, ce qui laisse espérer que les bateaux actuellement bloqués pourraient être évacués de la Moselle d'ici la fin de l'année.

La ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes, a affirmé: «À la suite de l'annonce de l'incident sur la Moselle, nous avons réagi sans délai et maintenons un contact étroit avec les autorités et les acteurs concernés. Mes services ont offert notre soutien aux autorités allemandes et restons attentifs aux besoins du secteur. Dans une démarche proactive, nous préparons des solutions pour répondre aux éventuelles demandes à venir. Notre priorité est d'accompagner les secteurs touchés, notamment en facilitant le report modal vers le rail et la route, et en envisageant un assouplissement des horaires de conduite des poids lourds pour atténuer l'impact sur la chaîne logistique.»

À l'occasion de la visite, le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, a déclaré: «Face à l'incident survenu sur la Moselle, il nous a paru essentiel de nous rendre sur le terrain pour comprendre pleinement l'ampleur des dégâts pour les exploitants du port de Merttert et écouter leurs préoccupations afin de leur apporter un soutien concret. Le gouvernement reste bien entendu mobilisé pour soutenir les entreprises luxembourgeoises impactées. À travers le comité de conjoncture, les entreprises concernées peuvent notamment bénéficier du chômage partiel pour cas de force majeure, qui se révèle être un outil bien adapté pour faire face à des situations exceptionnelles telles que celle qu'elles vivent actuellement.»